



SNTEFP

Le 9 avril 2015

Grève interprofessionnelle public-privé

Au ministère du travail : toutes et tous en grève

et dans la rue pour exprimer notre colère

Pour nos salaires !

Le point d'indice est gelé depuis 2010 et Valls a annoncé la poursuite du gel jusqu'en 2017. Depuis 2000, la valeur du point ne suit plus la hausse des prix. Nos salaires baissent, ça suffit !

Nous revendiquons le dégel du point d'indice, le rattrapage des pertes subies depuis 2000, la revalorisation des grilles indiciaires et l'octroi immédiat au minimum de 50 points d'indice pour tous, et encore plus pour les agents de catégorie C dont les carrières sont bloquées.

Non à la réforme territoriale !

Zéro suppression de postes, non à la mobilité imposée !

La réforme territoriale (fusion des régions et nouvelle répartition des compétences entre Régions et Etat) annonce la poursuite du démantèlement des missions de l'emploi et de la formation professionnelle et la fusion des DIRECCTE pour 16 régions, avec à la clé des mutualisations, des suppressions de postes, des mobilités, l'externalisation de certains services supports (informatique, ressources humaines...), la restructuration des pôles 3^E, T et C qui dégradent les conditions de travail des agents !

Nous revendiquons le maintien de la compétence de l'Etat sur les missions, ainsi que le maintien de tous les services, de tous les agents (titulaires comme contractuels) et de tous les postes dans leurs implantations actuelles.

Non à l'asphyxie de l'inspection du travail !

La réorganisation de l'inspection du travail est catastrophique. Les collectifs de travail ont été déstructurés. Pour les secrétaires, c'est la multiplication des tâches : tri du courrier, répartition des mails, orientation des usagers... tout est devenu plus fastidieux, plus bureaucratique, plus répétitif. Pour les agents de contrôle, avec 10% d'effectifs en moins, c'est la surcharge de travail généralisée avec, pour les IT, les suppléances et les intérimaires, et pour les CT les pressions pour le contrôle des entreprises de plus de 50 salariés.

Pour les salariés, c'est un service public encore plus dégradé. Les capacités de contrôle et d'accueil sont diminuées. La nouvelle organisation est illisible et parfaitement irrationnelle.

Comme si cela ne suffisait pas, le ministère poursuit dans la voie de la répression en convoquant des collègues et menaçant de sanctions.

Nous revendiquons l'arrêt de la réforme, le rattrapage des postes de contrôle et de secrétariat qui ont été supprimés par la réforme et un plan de recrutement d'agents de contrôle et de secrétariats à la hauteur du nombre de salariés et d'entreprises assujettis au Code du travail.

Nous revendiquons la section territoriale d'inspection du travail comme seule échelon d'intervention dans les entreprises, l'arrêt de la caporalisation, la fin des objectifs chiffrés et le respect de l'indépendance de notre mission.

Nous réclamons l'arrêt des sanctions et le retrait de la note DGT/DRH du 11 décembre 2014.

Passage de tous les CT en catégorie A Un plan massif de passage de C en B !

Pour les contrôleurs du travail, c'est toujours l'angoisse du plan de transformation d'emploi : l'humiliation d'avoir à passer un concours pour rester sur son poste ; la certitude de ne pas pouvoir rester en section pour ceux qui ne voudraient pas passer l'EPIT ou qui échoueraient ; le sentiment d'être laissé pour compte et d'avoir moins de chance que les autres de réussir l'EPIT pour les collègues hors-section. **Passage de tous les CT qui le souhaitent en IT, sur 3 ans à l'ancienneté et sans EPIT. Une solution de transformation en catégorie A pour tous les autres CT sur la même période.**

Le PTE va bloquer la carrière des agents de catégorie C, sans espoir de promotion : **nous revendiquons un plan massif de passage de C en B.**

Non à la dégradation des conditions de travail des agents ! Défendons le service public !

Les services publics servent de variable d'ajustement pour les cadeaux faits par le gouvernement au patronat à travers le pacte de responsabilité : 50 milliards d'économies, ce sont des crédits d'intervention en baisse, des postes de fonctionnaires en moins, l'austérité généralisée à tous les étages (fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale).

Dans nos services, entre la réforme de l'inspection du travail et la réforme territoriale à venir, nos conditions de travail se dégradent. Les départs en retraite ne sont pas remplacés, on laisse des postes vacants, les collègues sont laissés dans l'incertitude sur leurs missions. Et dans le même temps, on continue à développer le management agressif et contre-productif.

Nous revendiquons le retrait du Pacte de responsabilité et le développement d'un service public de l'emploi, de la formation professionnelle et du travail de qualité, au service des salariés et des privés d'emplois.

Nous revendiquons l'arrêt des politiques managériales de pilotage par indicateurs qui conduisent à au burn out et à la souffrance au travail pour les agents en plus d'être inefficaces pour le service public.

Non à la loi Macron ! Non à la disparition des CHSCT !

La loi Macron poursuit le démantèlement du code du travail. Elargissement du travail du dimanche et du travail de nuit, facilitation des licenciements économiques, réforme des prud'hommes, suppression de la peine de prison pour le délit d'entrave... cette loi qui supprime des droits pour les salariés est la loi des patrons !

La loi prévoit une nouvelle réforme de l'inspection du travail, par ordonnance afin d'évacuer tout débat parlementaire : en échange de quelques maigres nouveaux pouvoirs, le gouvernement projette ni plus ni moins que de remplacer les sanctions pénales par des sanctions administratives pour éloigner les patrons des tribunaux (hygiène, durée du travail, salaires).

Dans le même temps, le gouvernement s'apprête à porter de nouveaux coups à la santé au travail et à la représentation des salariés : disparition des CHSCT, fusion des DP et du CE, affaiblissement de la médecine du travail, restriction du droit syndical...

Nous revendiquons le retrait du projet de loi Macron et l'arrêt des attaques contre les institutions représentatives du personnel et la médecine du travail.

**Nous appelons les agents à rejoindre les manifestations organisées partout en France et pour celles et ceux qui manifestent à Paris à rejoindre le cortège commun des organisations syndicales SUD, CGT, SNU et FO du ministère du travail au métro « les Gobelins » esplanade Léo Hamon – à partir de 11h
Les camarades parisiens s'occupent des sandwiches.**